ANAM : le conseil d'administration a tenu sa 17eme session

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-07-01 14:33:58 - Vu sur pharmacie.ma

Le mercredi 29 juin 2016, le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) relatif à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) a tenu sa 17ème session. Cette édition a eu lieu à Rabat sous la présidence du ministre de la santé, El Houssaine Louardi.

Lors de son allocution, le ministre s'est félicité de la signature de la convention nationale afférente au tiers payant avec les pharmaciens d'officines, et a insisté sur la nécessité d'activer et de faire avancer le processus du renouvellement des autres conventions nationales qui constituent le socle de l'Assurance Maladie Obligatoire.

De son coté, le Directeur Général de l'ANAM, M. Jilali HAZIM a présenté l'état d'avancement des négociations pour le renouvellement des conventions nationales tarifaires. Il a aussi présenté aux membres du conseil le projet de création de la Commission d'Evaluation des Actes Médicaux (CEAM), sa composition ainsi que son règlement intérieur.

Les travaux du conseil ont porté également sur la présentation de l'étude sur le statut fiscal de l'ANAM, ainsi que le projet d'arrêté concernant l'attribution du code INPE octroyé aux professionnels de la santé ainsi qu'aux établissements de santé.

À l'issue de cette réunion, aucune résolution n'a été prise, la session est resté ouverte jusqu'au 13 juillet 2016.